



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

### SEANCE DU 20 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le 20 Décembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 14 décembre 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Olivier Renaud, 3ème Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D3-5-5-206

OBJET : LOCATION DE MATERIEL : TARIFS 2022

Etaient présents :

Messieurs, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric DOUSSON Bruno, Madame MAERTEN Marie Bernard, Jean DUPUY, MERIEL Guy et BOYER Serge

Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, BENOIT Pascal, (donne pouvoir à DELFARIEL Eric), RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal                   : Directeur Général des Services  
Mme DABERNAT Chrystelle       : Attachée Territorial

Monsieur Bruno DOUSSON a été désigné secrétaire de séance

**2022D3-5-5-206**

**OBJET : LOCATION DE MATERIEL : TARIFS 2022**

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire en date du 09 avril 2004, a fixé les conditions d'utilisation du matériel et les tarifs.

Il convient aujourd'hui de fixer des tarifs applicables aux communes en cas de détérioration ou perte de matériel comme suit :

CHAISE :	27 € l'unité
TRETEAU :	40 € l'unité
TABLE :	10 € l'unité
BARRIERE :	67 € l'unité
BANCS:	175 € l'unité

Il propose :

- d'approuver ses propositions,
- d'appliquer ces tarifs.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver mes propositions,
- d'appliquer ces tarifs.

Fait à Valence d'Agen, le 20 décembre 2022  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 21 décembre 2022

Le secrétaire de séance désigné  
Le Maire de Lamagistère

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives

  
**Bruno DOUSSON**

  
**Jean Michel BAYLET**

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le  
Affiché sur le panneau des annonces légales le

**26 DEC. 2022**

**26 DEC. 2022**

## AR Préfecture

### LOCATION DE MATERIEL TARIFS 2022

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20221220-2022D3\_5\_5\_206-DE

Numéro d'acte : 2022D3\_5\_5\_206

Date de décision : 20/12/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 3-5-5-0-0 (Domaine et patrimoine / Autres actes de gestion du domaine public / autres)

Fichier acte : 2022D3-5-5-206 LOCATION DE MATERIEL TARIFS 2022.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 26/12/2022 15:14:25

**Date de réception de l'AR : 26/12/2022 15:30:04**